

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧

4 a - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017 – VILLE D'OLORON STE-MARIE

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que le Budget Primitif 2017 comprend deux sections équilibrées en dépenses et en recettes :

- SECTION INVESTISSEMENT : 6 004 308,00 €
- SECTION FONCTIONNEMENT : 13 626 619,00 €

I. SECTION INVESTISSEMENT

→ Dépenses

Elles sont réparties comme suit :

Amortissements capital des emprunts :	1 126 000,49 €
Opérations d'équipement :	3 585 035,72 €
Valorisation des travaux en régie :	230 000,00 €
Opérations pour compte de tiers :	370 561,39 €
Solde d'exécution négatif :	667 239,40 €
Divers :	25 471,00 €
<u>TOTAL :</u>	6 004 308,00 €

→ Acquisitions et travaux

Les principales opérations votées au Budget Primitif sont les suivantes (restes à réaliser + propositions nouvelles) :

- Video protection :	120 000,00 €
- Parcours découverte archéologique :	29 500,00 €
- Trinquet Partie restaurant (dont RAR) :	56 404,06 €
- Aménagement mairie (dont RAR) :	167 787,62 €
- Locaux JAO/FCO :	115 000,00 €
- Plan Phyto zéro :	19 830,00 €
- Acquisition véhicule (dont RAR) :	106 696,00 €
- Acquisition patrimoine (dont RAR) :	15 100,00 €
- Matériel informatique (dont RAR) :	67 706,80 €
- Acquisitions foncières :	62 500,00 €
- Aménagement Centre d'excellence (RAR) :	156 812,31 €
- Reboisement ONF (dont RAR) :	43 909,60 €
- Programme économie d'énergie (dont RAR) :	11 774,59 €
- Mise en conformité accessibilité :	180 000,00 €
- Programme giratoire (dont RAR) :	34 650,32 €
- Etude création Centre ville (RAR) :	22 522,60 €
- Voirie Rue des Oustalots – Part Commune (dont RAR) :	54 888,00 €
- Esplanade du IV Septembre :	490 000,00 €
- Giratoire LIDL (part commune) :	360 000,00 €
- Bâtiment espace Richier :	40 000,00 €
- TEPCV :	201 707,00 €
- Enfouissement réseaux divers :	10 000,00 €
- Aménagement piétonnier Bd Pyrénées (RAR) :	35 000,00 €
- Centre d'animation (RAR) :	33 345,19 €

→ Recettes

Elles sont réparties comme suit :

Subventions (dont RAR) :	1 052 007,55 €
Emprunts :	839 202,45 €
FCTVA :	338 807,00 €
Taxe d'aménagement :	60 000,00 €

Excédent de fonctionnement capitalisé :	800 000,00 €
Autres immobilisations financières :	7 100,00 €
Dépôt et cautionnement :	900,00 €
Cessions d'immobilisations (dont RAR) :	992 700,00 €
Opérations pour compte de tiers (dont RAR) :	430 586,00 €
Dotations aux amortissements :	417 500,00 €
Virement de la section de fonctionnement :	1 065 505,00 €
<u>TOTAL :</u>	6 004 308,00 €

II. SECTION FONCTIONNEMENT

→ Dépenses par nature

011 – Charges à caractère général :	3 084 136,41 €
012 – Charges de personnel :	6 602 256,11 €
014 – Atténuations de produits :	210 000,00 €
65 – Charges de gestion courante :	1 906 540,48 €
66 – Charges financières :	259 310,00 €
67 – Charges exceptionnelles :	81 371,00 €
68 – Dotations aux amortissements :	417 500,00 €
023 – Virements à la section d'investissement :	1 065 505,00 €
<u>TOTAL :</u>	13 626 619,00 €

011- Charges à caractère général

Les charges à caractère général augmentent de 1,13 % par rapport au budget primitif 2016. Ce poste absorbe notamment les fluides et les autres charges qui devraient augmenter au moins comme l'inflation. Toutefois, hors travaux en régie, ces charges diminuent de 0,89 % par rapport au budget primitif 2016.

012 – Charges de personnel

Les charges de personnel sont estimées à 6.602.256,11 € et sont en baisse de 1,13 % par rapport au budget primitif 2016.

65 – Charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante diminuent de 2 % par rapport au budget primitif 2016.

66 – Charges financières

La baisse très sensible de ce chapitre (-18,33 %) est directement liée au fait de ne pas avoir souscrit de nouveaux emprunts mais également à la conjoncture qui reste assez favorable sur les taux variables.

→ **Recettes par nature**

70 – Produit des services du Domaine :	296 990,00 €
72 – Travaux en régie :	230 000,00 €
73 – Impôts et taxes :	10 256 534,00 €
74 – Dotations, subventions et participations :	2 030 547,00 €
75 – Autres produits de gestion courante :	455 084,73 €
013 – Atténuation de charges :	25 400,00 €
76 – Produits financiers :	150,00 €
77 – Produits exceptionnels :	33 000,00 €
777 – Amortissement des subventions d'investissement :	971,00 €
002 – Report N-1 :	297 942,27 €

TOTAL : 13 626 619,00 €

70 – Produits des services du Domaine

Ce chapitre comprend essentiellement les coupes de bois qui connaissent une conjoncture encore favorable.

72 – Travaux en régie

Les travaux en régie, qui permettent de valoriser le travail de nos équipes, sont estimés à 230.000 €.

73 – Impôts et taxes

10 256 534,00 €

→ **Dont fiscalité directe** :

3 901 054,00 €

Cette estimation a été réalisée suite à la notification des bases de Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâti et Taxe Foncière Non Bâti, par les services fiscaux. Les taux fiscaux appliqués sont ceux déterminés suite à la décision prise dans la cadre de la fusion des intercommunalités d'ajuster les taux communaux afin que la pression fiscale demeure stable sur le territoire.

→ Attribution de compensation et divers :

Attribution de compensation :	5 074 525,00 €
Taxe sur l'électricité :	250 000,00 €
Versement transport :	618 000,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation :	200 000,00 €
Droits de place :	43 000,00 €
Autres :	169 955,00 €

74 – Dotations, subventions et participations

Ce chapitre qui comprend essentiellement la DGF, les compensations d'exonérations fiscales et le versement de la participation sur les emplois aidés est en diminution essentiellement à cause de la baisse de la DGF et de la participation sur les emplois aidés.

75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre concerne la location de bâtiments, les redevances des fermiers et des produits divers de gestion. Le montant de ces produits divers a été revu à la baisse par rapport au budget primitif 2016. Ainsi ce chapitre est en baisse 2,30 %.

Madame Maïté POTIN ne participe pas au vote.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 24 voix pour et 8 voix contre (M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET),

- **ADOpte** le Budget primitif de l'exercice 2017 arrêté aux chiffres précités.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 18/04/2017



Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017